



# ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

## Armement nouveaux navires - Patrouilleurs d'outre-mer

Question écrite n° 25404

### Texte de la question

M. Franck Marlin appelle l'attention de Mme la ministre des armées sur l'annonce récente du lancement du programme d'acquisition de six patrouilleurs d'outre-mer (POM) d'environ 70 mètres et une autonomie de 5 500 nautiques pour des missions de 30 jours sans ravitaillement. En effet, un doute subsiste au sujet de l'armement de ces nouveaux navires. Or un navire de guerre ne saurait porter ce nom sans armement significatif intégré audit navire. D'ailleurs leurs prédécesseurs les P400 disposaient d'un canon de 40 mm en tourelle à l'avant. Aussi, il lui demande si le Gouvernement entend équiper ces navires d'un armement équivalent à leurs prédécesseurs, ce qui constitue un minimum au regard du réarmement massif de certains pays notamment dans la zone Asie-Pacifique et d'actes de pirateries dans l'océan Indien où doivent précisément être stationnées ces nouvelles unités.

### Texte de la réponse

Le besoin des armées de patrouilleurs outre-mer (POM) s'inscrit dans le cadre des missions relevant de l'action de l'Etat en mer. Celles-ci visent en particulier la protection des intérêts nationaux dans les zones économiques exclusives françaises et leurs abords, la police des pêches, la préservation des ressources halieutiques ou encore la lutte contre les activités illicites incluant la lutte contre l'immigration illégale. Dérivés des grandes lignes du patrouilleur Antilles Guyane (PAG), les POM en reprennent les missions. Ils seront équipés d'une artillerie de 20mm télé-opérée, et disposeront d'un tonnage supérieur, afin de mieux supporter les conditions de mer dans l'océan Indien et dans l'océan Pacifique. En ce qui concerne la lutte contre la piraterie, cette mission est confiée, le cas échéant, aux frégates de type Lafayette (FLF), aux frégates de surveillance (FS) et, bientôt, aux futurs patrouilleurs océaniques (PO).

### Données clés

**Auteur :** [M. Franck Marlin](#)

**Circonscription :** Essonne (2<sup>e</sup> circonscription) - Les Républicains

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 25404

**Rubrique :** Défense

**Ministère interrogé :** [Armées](#)

**Ministère attributaire :** [Armées](#)

### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [24 décembre 2019](#), page 11261

**Réponse publiée au JO le :** [18 février 2020](#), page 1244